



Cours écrire ton court (le « concours ») est organisé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) en collaboration avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), le Festival REGARD, les Rendez-vous Québec Cinéma et L'institut national de l'image et du son (L'inis), le partenaire de formation du concours.

OBJECTIFS

Permettre aux scénaristes émergentes et émergents ayant débuté leur carrière professionnelle et souhaitant approfondir leurs connaissances :

- de développer un scénario de court métrage de fiction avec l'accompagnement d'un conseiller ou d'une conseillère à la scénarisation;
- d'aborder certaines spécificités de l'écriture scénaristique et d'apprendre à présenter son projet en situation professionnelle;
- de collaborer avec des acteurs et actrices de l'industrie cinématographique et d'établir des contacts professionnels.

DÉROULEMENT

Les activités se tiendront du **17 janvier au 24 mars 2024** inclusivement.

Les finalistes participeront à plusieurs sessions de développement créatif au cours desquelles elles et ils bénéficieront de diverses formations (17 au 21 janvier 2024 à Québec, 22 au 24 février 2024 à Montréal et 20 au 24 mars 2024 à Saguenay). Plusieurs activités professionnelles s'inscriront par ailleurs dans le cadre des **Rendez-vous Québec Cinéma à Montréal** (21 février au 3 mars 2024) et du **Festival REGARD, festival international du court métrage à Saguenay** (20 au 24 mars 2024), pour lesquels les finalistes bénéficieront d'une accréditation professionnelle.

Les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance sont couverts afin d'assister aux ateliers à Québec, à Montréal et à Saguenay pour les scénaristes n'habitant pas dans la région où se donne l'atelier ou suffisamment près.

Les activités se tiendront en personne dans le respect des mesures de la Santé publique à la date de l'événement. Si cela est impossible, ces événements se tiendront en ligne.

Les gagnantes et les gagnants des différents prix seront annoncés le **23 mars 2024**.

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'entremise du [portail électronique de dépôt sécurisé SOD@ccès](#).

Consultez les [instructions de dépôt et la liste de documents à transmettre](#) à cet effet.

Nous vous invitons à consulter d'avance cette liste de documents à préparer afin de respecter la
DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
MERCREDI 18 OCTOBRE 2023, 23 h 59 (HNE).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être résident fiscal du Québec depuis au moins deux ans.
- Posséder une expérience jugée appropriée par la SODEC, par exemple, avoir mené à terme au moins une œuvre audiovisuelle narrative ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC.
- Être détentrice ou détenteur de tous les droits d'auteur du matériel original déposé de même que sur toute œuvre cinématographique pouvant en découler.
- Le projet soumis doit être un court métrage original de fiction, écrit en français ou en anglais.
- Un seul projet par personne est accepté pour ce dépôt.

NON ADMISSIBLES

- Les personnes jugées trop expérimentées par la SODEC pour se prévaloir d'une aide financière au [programme d'aide à la création émergente](#), notamment en :
 - ◆ ayant déjà scénarisé un long métrage ayant connu une diffusion professionnelle reconnue par la SODEC;
 - ◆ ayant déjà scénarisé un projet financé par la SODEC dans le cadre de son [programme d'aide à la production](#) aux volets 1 et 3.
- Les étudiantes et étudiants à temps plein, excepté du 2^e et 3^e cycles universitaires, toutes disciplines confondues.
- Les personnes ayant déjà été finalistes de l'une des précédentes éditions de Cours écrire ton court.
- Les projets de scénario ayant déjà été acceptés à la SODEC quel que soit le volet, les scénarios basés sur des adaptations littéraires, théâtrales ou autres et les types de projets identifiés dans les exclusions du programme d'aide à la création émergente.

OBLIGATIONS DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

S'engager à être disponible pour la totalité des activités et ateliers proposés dans le cadre du concours, soit du **17 janvier au 24 mars 2024**.

SÉLECTION

Les candidatures soumises, conformément aux critères d'admissibilité, seront transmises à un comité de sélection, formé de professionnels du cinéma, chargés de sélectionner les sept finalistes.

La SODEC communiquera uniquement avec les personnes dont le projet aura été retenu, vers le **12 décembre 2023**. La liste des finalistes retenus sera dévoilée autour du **21 décembre 2023**.

La sélection est sans appel. Aucun commentaire portant sur l'évaluation des candidatures, y compris l'admissibilité, ne sera communiqué aux candidats et candidates dont le projet n'aura été retenu.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Proposition globale : intérêt et nature engageante de la proposition, son incarnation cinématographique, son originalité, son état d'achèvement, sa capacité à rayonner au Québec et à l'étranger.

Traitement narratif : force du propos, efficacité de la structure dramatique, rythme du récit, cohérence du ou des points de vue, évolution des enjeux.

Personnages : problématique et quête, cohérence en fonction du genre, transformation, émotion et identification, qualité des dialogues.

Nature cinématographique de la proposition : force, vision et intérêt du style évoqué.

Faisabilité : faisabilité de la proposition scénaristique du point de vue budgétaire et artistique.

PRIX

À la remise de la version définitive des scénarios, un jury constitué de professionnels de l'industrie cinématographique sélectionnera les lauréates et lauréats des prix suivants :

GRAND PRIX COURS ÉCRIRE TON COURT

Le grand prix **Cours écrire ton court** est remis, par un jury, au scénario le plus achevé et démontrant le meilleur potentiel cinématographique. L'ensemble du prix permettra au scénario gagnant d'être porté à l'écran, s'il répond aux exigences du concours.

La gagnante ou le gagnant du grand prix recevra une bourse en scénarisation. Elle ou il recevra aussi un soutien en production, sous réserve que les futures entreprises de production, réalisateurs et producteurs choisis respectent les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#), et est sujet à l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat. La personne lauréate pourra elle-même, sans obligation, réaliser son projet sous réserve qu'elle respecte, en tant que réalisatrice, les conditions d'admissibilité du [programme d'aide à la création émergente](#).

Soutien au scénario gagnant

- Un montant de 7 000 \$ remis par la SODEC;
- Un montant de 750 \$ remis par La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

Soutien de la SODEC en production

- Une subvention à la production d'un montant pouvant atteindre 115 000 \$. Le tout est sujet au respect des conditions d'admissibilité du programme d'aide à la création émergente au moment

du dépôt de la demande d'aide en production ainsi que de l'approbation par la SODEC de la proposition en production du scénario lauréat.

Différents prix offerts en équipements de tournage et services de postproduction

- Offerts par : Post-Moderne, Bande à part, Bande Sonimage, Paraloeil, SLA et Spira.

Une licence de diffusion

- Obtention d'une licence de diffusion du court métrage gagnant par La Fabrique culturelle, plateforme numérique de Télé-Québec.

Diffusion en salle

- Une diffusion privée au Cinéma Moderne pour une valeur de 500 \$ offerte par Post-Moderne.

Services juridiques

- Une valeur de 2 000 \$ en services juridiques pour la production du court métrage offerts par le cabinet Lussier et Khouzam.

Consultations

- Une bourse d'une valeur de 3 500 \$ en services dans le cadre du programme On tourne vert, coordonné par le BCTQ, pour un accompagnement complet en vue de réaliser une production écoresponsable (les autres 6 finalistes recevront une valeur de 250\$ en service pour une accréditation On tourne vert niveau performance ou excellence);
- Une rencontre d'information avec des représentants de la direction générale du développement et de la production audiovisuelle de la SODEC;
- Une rencontre d'information sur le crédit d'impôt avec des représentants de la direction des mesures fiscales de la SODEC.

La contribution de chacun des partenaires peut être conditionnelle à l'obtention par la gagnante ou le gagnant du soutien à la production de la SODEC.

PRIX SARTEC, d'un montant de 2 000 \$, récompensant le scénario francophone le plus achevé, autre que le grand prix.

PRIX WGC, d'un montant de 2 000 \$, récompensant le scénario anglophone le plus achevé, autre que le grand prix.

PRIX BUREAU DU CINÉMA DE SAGUENAY, d'un montant de 2 000 \$ remis au scénariste ayant ancré son récit dans des lieux mettant en valeur la richesse du territoire avec des personnages marqués par une réalité régionale québécoise distincte.

PRIX L'inis : chacun des participants se verra offrir un certificat de réduction d'une valeur de 350 \$ valide à l'achat d'un cours à la carte ou d'un microprogramme offert par L'inis.

QUESTIONS? CONSULTEZ [LA FOIRE AUX QUESTIONS EN LIGNE](#).



Carolina Rodegher
Coordonnatrice aux activités et événements
514 841-2294
carolina.rodegher@sodec.gouv.qc.ca